



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E29188

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2001
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 17/12/2005
50 000

Raison sociale : GECAPE SUD
Sigle : GECAPE SUD
661 RUE CAPITAINE FRANCOIS GARBIT
ZA LES PLATIERES
69440 MORNANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 04 78 96 49 80 Fax : 04 37 23 51 22
Portable :

Siret : 438 175 994 00070
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8006657

Site Internet : www.gecape-sud.fr
E-mail : lbiot@gecape-sud.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA H24179G1254001 / 002 115617/42

Responsabilité légale :
BIOT LOIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA H24179G1254001/002115617/42

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 44 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	29/03/2022
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	23/03/2022
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	07/07/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	29/03/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	29/03/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/11/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.